

# COMITÉ DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE

### SÉANCE PLÉNIÈRE DU 27 JUIN 2018

Membres électeurs: 53 Membres électeurs présents : 23 Pouvoirs :8 Membres électeurs votants : 31

Vote: - Pour: 31 - Contre: 0 - Abstention: 0

### Délibération N° 2018/04

# Précision sur le Fonctionnement de l'Instance

Le Comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion, délibérant valablement,

- VU l'article L 213-13-1 du Code de l'Environnement relatif aux comités de l'eau et de la biodiversité d'outre-mer.;
- VU les articles R 213-50 à R. 213-58 du Code de l'Environnement relatifs au comité de l'eau et de la biodiversité ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2017-1941/SG/DRECV du 18 septembre 2017 portant désignation des membres du Comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion, modifié par l'arrêté préfectoral n°2018-855/SG/DRECV du 18 mai 2018 ;
- VU le règlement intérieur du Comité de l'eau et de la biodiversité :

#### **APPROUVE**

Le logigramme présentant l'évolution de la gouvernance de l'eau sur le territoire de La Réunion , le mandat des membres du comité et le recensement des commissions existantes pour l'eau et la biodiversité.

Saint-Denis, le 26 juil 2018

Le président du Comité de l'eau et de la biodiversité,